Nantes, le 15 mars 2019

# Mobilités

# Section Châteaubriant-Retiers, la Région s'engage.

A l'occasion de la session du Conseil régional des 21 et 22 mars prochains le rapport relatif au financement des travaux de la section Châteaubriant-Retiers sera proposé au vote. Inscrits au Contrat d'avenir signé le 8 février dernier par la Présidente de la Région des Pays de la Loire avec le Premier Ministre, ces travaux permettront d'améliorer l'accès du castelbriantais à la nouvelle gare de Rennes et à ses liaisons grandes vitesse. Pour garantir la réalisation immédiate des travaux par SNCF Réseau, la Région s'engage sur un financement supplémentaire de 6,4 M€ et à faire l'avance de l'Etat soit 1,3 M€ supplémentaire. Cette opération est une première concrétisation du Contrat d'avenir sur le territoire.

La Région des Pays de la Loire est très attachée à la pérennité des lignes ferroviaires qui maillent son territoire. Elles jouent un rôle primordial en termes d'aménagement du territoire et d'équité territoriale, en particulier pour les zones rurales. « J'ai souvent eu l'occasion de l'affirmer, je ne veux pas d'une Région à deux vitesse, le maillage des Pays de la Loire en termes de transport est une priorité, notamment dans le domaine du ferroviaire. Nous nous engageons pour l'attractivité et le désenclavement de nos territoires. L'amélioration des mobilités est un des axes fort du Contrat d'avenir signé avec le Premier Ministre dans lequel une attention particulière a été portée à la modernisation de nos lignes pour garantir des infrastructures de qualité; la section Retiers Châteaubriant sur la ligne Rennes Châteaubriant en fait partie.» souligne Christelle Morançais présidente de la Région des Pays de la Loire.

Pour rappel, depuis septembre 2016, la dégradation de la voie ferrée Rennes-Châteaubriant a conduit à la mise en place de ralentissements des trains à 40 km/h et à une dégradation de la desserte pour préserver les circulations. C'est pourquoi il était impératif de pouvoir renouveler ces infrastructures pour rétablir la vitesse et les dessertes de la ligne. Au-delà des trajets du quotidien cette desserte est en effet nécessaire pour permettre de maintenir une liaison attractive pour le territoire vers Paris en correspondance avec les TGV de Rennes.

Entre Rennes et Retiers, les travaux sont déjà engagés pour un montant de 23 M€. La Région a souhaité engager les travaux de la section Retiers-Châteaubriant. Le programme de l'opération concerne un linéaire de vingt-six kilomètres de ligne avec pour objectifs :

- retrouver le nombre de dessertes,
- retrouver la vitesse d'exploitation de 70 km/h, et de prendre les mesures conservatoires pour un relèvement ultérieur de la vitesse à 110 km/h,
- prévoir l'arrivée des futurs matériels roulants,
- pérenniser l'infrastructure.

#### **CONTACT PRESSE**

Nadia Hamnache / nadia.hamnache@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 62 / 06 77 66 11 16



# Le financement de l'opération de 18,9 M€ est envisagé comme suit :

Etat -Bretagne (CPER Bretagne)	3,7 M€
Etat -Pays de la Loire (engagement Contrat d'Avenir)	1,3 M€
Région Bretagne	3,1 M€
Région Pays de la Loire	6,4 M€
CD35	0,9 M€
CC La Roche aux Fées	1 M€
CC Châteaubriant - Derval	1,1 M€
SNCF Réseau	1,5 M€

« Compte tenu de l'engagement de l'Etat et de la nécessité de réaliser les travaux au plus tôt afin d'éviter la fermeture de la section, la Région, qui s'est engagée à hauteur de 6,4 M€ sur l'opération a décidé dans l'attente de la délégation des crédits de l'Etat conformément à la rédaction du Contrat d'Avenir d'avancer l'engagement complémentaire de 1,3 M€ de l'Etat. Cet engagement de la Région, à l'instar de ce que nous avons fait pour les lignes Clisson-Cholet et Caen — Alençon - Le Mans - Tours permet d'apporter les garanties nécessaires à SNCF Réseau sur le tour de table financier et sécuriser ainsi la plage de travaux prévue avant fin 2020.» explique Christelle Morançais.

# Pays de la Loire : une Région engagée pour sauvegarder les lignes du quotidien

Comme pour la section Retiers Châteaubriant, la Région s'engage pour la sauvegarde des petites lignes des Pays de la Loire qui jouent un rôle primordial pour la mobilité notamment en zones rurales. En 2018, la Région a sécurisé l'avenir de la Ligne Clisson-Cholet pour laquelle elle investit 33,2 M€ en avançant la part de financement attendue de l'Etat, soit 6,7 M€ pour permettre le lancement des travaux et répondre à l'enjeu de modernisation et de pérennisation de la ligne qui comptabilise 200 000 voyages par an et relie les deux premiers bassins d'emploi des Pays de la Loire. La Région s'est également engagée financièrement pour sauver la Ligne Caen – Alençon - Le Mans - Tours, en avançant sur son propre budget la part de l'Etat, soit 3,8 M€ ce qui permettra de sécuriser la plage de travaux prévue à l'automne 2020.

Par ailleurs la Région participe aux travaux de modernisation de la section La Roche sur Yon – La Rochelle (ligne Nantes – Bordeaux) portant sur la voie et sur la signalisation à hauteur de 23 M€.

#### Rappel sur le contrat d'avenir :

Fruit d'une large concertation menée avec l'ensemble des acteurs ligériens (élus ou représentants des forces vives des Pays de la Loire), le Contrat d'avenir s'articule autour de 4 axes pour répondre aux enjeux du territoire et conforter le développement et l'attractivité des Pays de la Loire :

- 1- Améliorer les mobilités et le développement des infrastructures de transport
- 2- Accélérer le déploiement du numérique sur tous les territoires
- 3- Développer l'économie de la connaissance
- 4- Accompagner le défi de la transition écologique.

#### **CONTACT PRESSE**

Nadia Hamnache / nadia.hamnache@paysdelaloire.fr / 02 28 20 60 62 / 06 77 66 11 16

